

---

*Communiqué SNPTES-UNSA – du 7 juillet 2022*  
*Rencontre avec le Conseiller François Weil auprès de la Première ministre Elisabeth Borne*

---

Le SNPTES-UNSA a été reçu à Matignon le jeudi 7 juillet par François Weil, Conseiller éducation, enseignement supérieur et recherche, auprès de la Première ministre Élisabeth Borne.

Lors de cette première rencontre, le SNPTES a présenté sa résolution générale relative à la défense du service public de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a ainsi dressé sa conception d'un service public qui disposerait de moyens suffisants lui permettant d'assurer pleinement l'ampleur de ses missions.

Le SNPTES a ainsi rappelé que ces missions de service public pourraient être mieux assurées si elles ne croulaient pas sous un enchaînement difficilement soutenable de réformes successives. Sans demander un moratoire des réformes, le SNPTES réclame, simplement, la possibilité, pour les personnels BIATSS-ITA et les établissements de souffler. Ainsi nous pourrions analyser, a posteriori, les impacts tant positifs que négatifs de ces réformes, ce qui permettrait, localement, d'améliorer le fonctionnement des établissements, services et unités de recherche.

Le SNPTES, d'autre part, a tenu à rappeler que ces missions dévolues à nos établissements publics ne peuvent être assumées faute de moyens humains et financiers.

La France, en effet, pour maintenir son rang, ne peut faire l'économie d'un investissement d'ampleur dans l'enseignement supérieur. Cet investissement doit, en particulier, se faire au travers d'une loi de programmation de l'enseignement supérieur, véritable pendant de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) de 2020. C'est cet investissement massif dans la formation de notre jeunesse, mais aussi dans la formation professionnelle continue, qui permettra de disposer rapidement des forces vives nécessaires à faire face aux défis que nous rencontrons.

Pour le SNPTES, former notre jeunesse ne peut suffire, il convient de mieux la traiter. Elle doit disposer d'un cadre de vie et de moyens suffisants pour étudier et s'initier à la recherche sans devoir craindre, pour une partie d'entre elle, les fins de mois difficiles ou pis, simplement d'avoir faim !

Le SNPTES a tenu à rappeler lors de cette rencontre à Matignon qu'il a toujours assumé ses responsabilités, ce qui lui a indéniablement permis de devenir la première organisation syndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est notamment pour cette raison que le SNPTES se permet de demander à la Première ministre de veiller au respect de la continuité de l'Etat et, plus précisément, à l'application des accords signés par le Chef du Gouvernement et les organisations syndicales représentatives. Ainsi, en l'espèce, il demande que soient respectées les mesures du Protocole d'accord relatif aux carrières et aux rémunérations, signé par le SNPTES et l'UNSA à Matignon en octobre 2020<sup>1</sup>. Le SNPTES demande même, face à l'augmentation du coût de la vie, à ce que la convergence indemnitaire se fasse de manière plus diligente.

*Choisy-le-Roi, le 07 juillet 2022*

---

<sup>1</sup> [https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=12401](https://www.snptes.fr/index.php?lvl=notice_display&id=12401)